Madame la Consul honoraire,

Madame la Conseillère consulaire,

Madame la Directrice de l'Institut français de l'Oriental,

Chers compatriotes,

C'est un honneur et un plaisir pour mon épouse et moi-même de partager avec vous ce moment convivial, dont je voudrais qu'il soit également une occasion d'échanges et de partage d'expérience pour m'aider à mieux comprendre les motivations, les aspirations et peut-être aussi les difficultés des Français d'Oujda et de sa région. En un mot, quelles sont les réalités que vous vivez et les perspectives que vous envisagez. Nous vous remercions en tous cas d'avoir répondu à notre invitation.

Pour nous, nous retrouver à Oujda c'est éprouver cette satisfaction liée à la grande francophilie de la région, qui s'appuie sur des liens humains d'une ampleur sans équivalent. Dans l'Oriental, Français du Maroc, Marocains de France, doubles-nationaux, sont le visage de la proximité des deux pays.

Notre satisfaction est toutefois tempérée par la frustration de ne pas pouvoir venir plus fréquemment à Oujda, en raison d'obligations qui nous retiennent trop souvent au siège de la vaste circonscription consulaire dont j'ai l'honneur d'avoir la charge.

Pour autant, il est réconfortant de savoir que le consulat général est bien représenté par notre consul honoraire à Oujda. Je tiens à remercier chaleureusement Mme Sandrine Tanché du travail qu'elle accomplit au jour le jour au profit de la communauté française.

Par ailleurs, les élections de 2014 par lesquelles vous avez élu vos représentants les plus proches, les conseillers consulaires, ont porté à cette charge une de vos compatriotes d'Oujda, Mme Martine Grattepanche. Je tiens ici à rendre hommage à son implication, comme à celle des deux autres conseillers. L'excellent esprit de coopération qu'ils entretiennent avec le consulat ne peut que bénéficier à la situation de nos compatriotes de la circonscription, c'est-à-dire à vous.

Je salue également la Directrice de l'Institut français de l'Oriental, Mme Yannick Beauvais, pour la détermination qu'elle déploie afin d'animer la coopération bilatérale dans le domaine linguistique et culturel dans cette région. Même si la coopération est sa première mission, n'oubliez pas – si je puis dire – qu'un Institut français, c'est aussi pour les Français. N'hésitez pas à profiter des offres variées et intéressantes qu'il propose.

Dans son discours devant l'Assemblée des Français de l'étranger, le 2 octobre dernier, le Président de la République a rappelé que : « la France est un pays qui porte l'universalité dans ses gènes. Elle ne se comprend (…) que lorsqu'elle se vit justement au contact du reste du monde. A ce titre, les Françaises et les Français de l'étranger participent de ce destin français ».

Vous qui êtes au nombre des deux millions de nos compatriotes résidant à l'étranger, vous êtes donc, à votre manière, là où vous vivez et où vous travaillez, des représentants de notre pays, de ses valeurs et de ses espoirs.

Et là où vous vivez, c'est un pays avec laquelle la France entretient un partenariat d'exception dont témoignent des relations politiques, économiques, culturelles et humaines, d'une densité qui les facilite sans en diminuer l'exigence ni les ambitions. On le sait bien dans l'Oriental qui est la région du Maroc où les liens familiaux de part et d'autre de la Méditerranée sont les plus nombreux. Soyez donc des ambassadeurs de l'amitié franco-marocaine dans votre belle région. L'accueil que je reçois à chacune de mes visites de la part des autorités locales et la diversité des sujets bilatéraux que nous abordons, ce matin encore avec le Wali, ne font que le confirmer.

La session plénière de l'Assemblée des Français de l'étranger que je viens d'évoquer était la première à laquelle ait jamais participé un Président de la République. C'est dire l'attention portée par nos plus hautes autorités à la situation de nos concitoyens résidant hors de France. Au cours de son intervention, le Président de la République a rappelé les grandes priorités fixées par l'administration concernant cette population. Pour ne pas être trop long, je n'en retiendrai que trois :

-Tout d'abord la sécurité : nous savons que nous sommes en sécurité au Maroc, mais, ici comme partout, le risque zéro n'existe pas. Il convient donc de rester vigilant. C'est l'affaire de tous et de chacun. Comme dans tous les postes diplomatiques et consulaires français, il existe pour nous un dispositif permettant de se préparer à toute éventualité et de mieux s'organiser en cas de nécessité. C'est ce qu'on appelle le plan de sécurité. Vous en avez été informé lors de votre inscription au registre des Français. Le comité de sécurité, chargé d'actualiser et d'améliorer ce dispositif, se réunira prochainement. Depuis sa dernière réunion, des progrès sont à signaler. En particulier, au printemps dernier, nous avons entièrement renouvelé et modernisé le système radio de communication d'urgence lié au plan de sécurité. Pour renforcer notre capacité de réaction, nous vous avons demandé par ailleurs de nous communiquer les coordonnées GPS de votre domicile. C'est l'occasion pour moi de remercier vivement les chefs d'îlots de l'Oriental qui, sur la base du volontariat, forment le réseau sur lequel s'appuie ce dispositif.

-Ensuite, même si la tâche se poursuit et que des progrès sont toujours possibles, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères poursuit la mise en œuvre de son plan de simplification et de modernisation de l'administration consulaire, notamment avec la dématérialisation progressive des formalités n'exigeant pas la présence physique des usagers pour des raisons de biométrie. Ainsi, depuis l'année dernière, l'inscription au registre mondial des Français établis hors de France peut se faire en ligne. Je vous rappelle que cette inscription est la condition sine qua non de toutes les autres formalités administratives et sociales de nature consulaire ainsi que de l'inscription sur la liste électorale. A cet égard, nos services informatiques travaillent à la création d'une nouvelle application qui offrira la possibilité d'un vote électronique pour les élections consulaires de 2020 et les législatives de 2022, tout en étant à la fois d'utilisation simple et suffisamment protégé des risques réels pesant sur ce genre de procédure en ligne. Je me permets de vous recommander de bien veiller à renouveler votre inscription au registre à son échéance et de transmettre ce message à nos compatriotes, autour de vous. Du reste, si la dématérialisation ne vise qu'à vous faciliter les démarches, soyez sûrs que vous êtes toujours les bienvenus au consulat en cas de besoin. Le virtuel, c'est bien, mais le réel, le contact, le rapport humain, c'est encore mieux.

-Enfin, je voudrais vous dire un mot de la Francophonie que nous allons fêter comme chaque année dans environ trois semaines, avec l'arrivée du printemps, et à laquelle concourent activement aussi bien le Maroc que la France. Comme vous le savez, la francophonie n'est en rien un repli pour la défense d'une langue qui ne se sent d'ailleurs pas spécialement menacée, mais une ouverture sur la diversité culturelle et linguistique ainsi que l'affirmation de valeurs partagées. Pour autant son vecteur est le Français, langue utilisée par 274 millions de personnes dans le monde, cinquième langue la plus parlée sur la planète et la seule, avec l'anglais, à l'être sur les cinq continents, témoignant de sa dimension universelle. Langue de travail dans les organisations internationales, le français est la 2ème langue la plus apprise dans le monde, avec près de 125 millions d'élèves et un demi-million de professeurs de français à l'étranger. Il est la 4ème langue d'Internet, la 3ème langue du monde des affaires et la 2ème langue d'information internationale dans les médias. Le Maroc et la France sont deux pays particulièrement actifs au sein de la Francophonie dont ils portent les valeurs avec dynamisme. Ce n'est pas un hasard si le Président de la République a choisi comme représentant spécial pour la Francophonie un écrivain franco-marocain, Mme Leila Slimani.

Heureux d'être parmi vous avec mon épouse, comme je l'ai dit en commençant, je terminerai par l'évocation d'une idée reçue ou d'un cliché qui m'a surpris en arrivant à Fès. Il m'a semblé que dans l'imaginaire collectif des Français résidant dans les autres régions du Maroc - et aussi je pense de certains

Marocains - Oujda et l’Oriental apparaissaient comme situés au bout du monde, ne se méritant qu’au terme d’une longue expédition… Je vous assure que je n’ai pas vu passer les trois heures qu’il m’a fallu pour arriver ce matin en empruntant la belle autoroute. Je sais bien que, si l’on en croit Tacite, « l’éloignement augmente le prestige », mais la réputation de votre région accueillante, travailleuse et plaisante se suffit à elle-même. A Fès, j’encourage tous mes contacts à prendre la route de l’Oriental. Au demeurant, une autoroute va dans les deux sens, donc, je le répète, vous les êtes les bienvenus à Fès, notamment pour la réception du 14 juillet à laquelle sont invités de fait tous les Français inscrits au registre.

Je vous remercie.